

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



Protocole pour la transcription des documents de source orale en vue de l'édition

Jean-Pierre Pichette

Number 16-17, Fall 2009, Spring 2010

Éditer des contes de tradition orale : pour qui? comment?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/045139ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/045139ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pichette, J.-P. (2009). Protocole pour la transcription des documents de source orale en vue de l'édition. *Port Acadie*, (16-17), 225–257.
<https://doi.org/10.7202/045139ar>

Tous droits réservés © Université Sainte-Anne, 2010

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Protocole pour la transcription des documents de source orale en vue de l'édition

Les principes de base

- Le premier principe est empreint *de respect et de fidélité à l'égard de la langue du conteur*. Il commande le relevé exact de tous les mots utilisés par le narrateur dans l'ordre même où ils se présentent à l'oral, soit la reproduction intégrale de son vocabulaire et de sa syntaxe. En toute équité, le traitement d'un tel relevé se fera avec la même déférence et le même soin qu'on apporterait à transposer les propos de toute personnalité, quelle que soit sa notabilité, sans caricature ni contrefaçon.

- Le second principe prône *l'accessibilité de la transcription*. Il exige que le transcripteur propose une copie intelligible et claire, sans la surcharger de signes, de codes et de symboles qui déroutent le lecteur et découragent la lecture, afin qu'elle soit aisément compréhensible, non seulement aux initiés, universitaires, étudiants et dilettantes, mais à tous ceux que le document de littérature orale intéresse, qu'ils soient des locuteurs du français ou même des étrangers capables de lire cette langue.

L'*observation* de ces deux principes de base et l'*application uniforme* des règles qui suivent, tout autant que de celles que des situations singulières ou imprévues nécessiteront, conserveront à la transcription la couleur propre de l'oralité en garantissant son caractère méthodique. On se rappellera néanmoins qu'aucune transcription, quelle que soit sa nature et sa précision, ne dispensera jamais de recourir au document oral, la source primordiale, qui demeure en dernier ressort la référence obligée de tout spécialiste, à quelque discipline qu'il appartienne, qui voudrait l'utiliser pour les fins particulières de ses recherches.

Les règles

Orthographe

1. *Dans le but de faciliter la lecture, on s'attachera à préserver l'image des mots. Pour ce faire, chaque terme utilisé par le narrateur conservera sa graphie en français courant, quelle que soit la prononciation qui lui sera attribuée.*
 - 1.1. Ainsi, par exemple, les pronoms prononcés « i' » et « a », « alle » demeureront *il* ou *ils*, et *elle*; « moé », « moué », « mouâ » et « toé », « toué », « touâ », *moi* et *toi*; les ad-
verbes « ben », « b'en », « bi'n », « bonn' », *bien*; les mots-
outils « pis » et « depu's », *puis* et *depuis*. On régularisera en
-oir les prononciations régionales « avouère », « avouaire »,
« avouêre », « aouère », « aouaire », « aouêre » du verbe
avoir, comme « mouchouère », « nouère », « souère » res-
teront *mouchoir*, *noir*, *soir*; en -oil, en -ois ou en -oël, les
« nouèl », « ouelle », « pouèl », « mouâ » (*noël*, *voile*, *poil*,
mois); on rétablira en -e la voyelle *a* de « ciarge », « farme »,
« renvarser » (*cierge*, *ferme*, *renverser*); et l'ordre des lettres
dans « arligion », « eurvange », « gornouille », « armette »,
« corver » (*religion*, *revanche*, *grenouille*, *remettre*, *cre-*
ver); on fera de même pour les *di/li/g* prononcés « dj » de
« djâbe », « djeu », « djève », « djerre », « lédjume » (*diable*,
dieu, *lièvre*, *guerre*, *légume*); ou les *q/c* prononcés « tch » de
« tcheue », « tchinze », « tchuisine », « tchu' », « tchulotte »
(*queue*, *quinze*, *cuisine*, *cul*, *culotte*); on normalisera aussi
« frère », « mère », « père », « arrière » en *frère*, *mère*, *père*,
arrière; « mâman », « mouman », « meman », « m'man » en
maman; « pâpâ », « poupâ », « pepâ », « p'pâ » en *papa*;
« péyis » en *pays*; « siau » en *seau*; etc.
 - 1.2. Les lettres et syllabes escamotées comme les mots contrac-
tés seront restaurés sous leur forme primitive ou indivi-
duelle. Ex. : « âbe », « tab' », « tit » (*arbre*, *table*, *petit*);
« chunée » (*cheminée*); « suyés » (*souliers*); « asteur »,
« astheur », « asteure », « astheure », « à c't'heure », « à c't
heure », « à c'tte heure » (*à cette heure*); « coudon » (*écoute*
donc); « pantoute » (*pas en toute* [*pas du tout*]); « y'n a-t-i' »
(*y en a-t-il*); « t'sé » (*tu sais*); « n'us-z-aut' » (*nous autres*);

« *tchetchouse* » (quelque chose); « *ouàraons* » (voirons [nous nous reverrons]).

- 1.3. En ce qui concerne les désinences verbales employées par le narrateur, on les reproduira telles quelles, après le radical normalisé. Ces conjugaisons, considérées de nos jours irrégulières ou fautives, maintiennent parfois vivantes des formes archaïques, avec aussi des écarts ou des créations vernaculaires typiques d'un parler régional. Ainsi en est-il de la forme « *je vas* » qui résiste à *je vais*, du maintien de l'auxiliaire *avoir* là où on conjugue maintenant avec *être* : « *ils ont venu* » ou « *ils avont venu et ils s'avont battus* » (ils sont venus et se sont battus); des infinitifs « *tiendre* » et « *assir* » (tenir et asseoir); de la régularisation du futur calqué sur l'infinitif : « *tu voiras* » (tu verras); et de l'imparfait calqué sur le présent : « *ils boivient* » et « *ils sontaient* » (ils buvaient et ils étaient); de la présence du passé simple et du participe passé avec finale en *-i* des verbes, même pour la conjugaison en *-er* : « *il sautit* » (sauta), « *il dansit* » (dansa), « *fallit qu'il esherbât* » (il fallut qu'il esherbât), « *il a mouri* » (il est mort), « *il a vi vieux* » (il a vécu vieux), « *on a ouvri la paille* » (on a ouvert la paille), etc.; des subjonctifs modelés sur le verbe *finir* : « *il faudra qu'ils recontinussent* » (recontinuent), « *que tu me marisses* » (maries); et autres subjonctifs de forme courante : « *il faut que tu fasses* » (fasses), « *pour qu'ils puissent* » (puissent); avec un impératif de même nature : « *faisez-moi* » (faites); des temps surcomposés : « *si je l'avais eusse su* » (si je l'avais su); et de la première personne du pluriel : « *j'avions* », « *j'étions* », « *je disons* » (nous avons, nous étions, nous disons).
- 1.4. Les irrégularités grammaticales, notamment les fautes de genre (« *une cent noire* », « *une bonne emploi* », « *une été pourrie* », « *une belle habit* », « *une hiver douce* », « *une hô-tel* », « *de la grosse ouvrage* »; « *un oreille* ») et de nombre (« *un gros animau* » [animal], « *un grand bocau* » [bocal], « *des chevaux* » [chevaux]), et les écarts dans la concordance des temps (« *si je jouerais* » [jouais]), seront signalées par l'italique, et, si la clarté le demande, rectifiées entre crochets. S'il était nécessaire de noter les liaisons mal à propos (« *gros-t-oiseau* », « *parler à z-eux* », « *huit-z-autres* »), on les rapportera entre traits d'union.

- 1.5. Comme les autres mots d'origine étrangère, les anglicismes garderont leur graphie habituelle; ils seront signalés par l'italique et expliqués au glossaire. Les passages racontés en style macaronique, où l'alternance des langues peut créer des problèmes de compréhension pour le lecteur francophone, devront être accompagnés d'une traduction entre crochets si les passages sont brefs ou en note s'ils sont plus longs. Ex. de verbes : « *caller* » (to call), « *shaver* » (to shave), « *flaguer* » (to flag), « *runner* » (to run), « *starter* » (to start), « *tougher* » (to tough); ex. de noms : « *blind* », « *can* », « *cook* », « *fun* », « *luck* », « *stuff* »; ex. d'adjectifs : « *rough* », « *wrong* », « *smart* », « *tough* »; ex. d'adverbes : « *so* », « *anyway* », « *well* », etc. On pourra, dans les seuls cas où ces emprunts sont clairement assimilés au français par leur prononciation ou leur conjugaison, les représenter avec une graphie française : « *mouvoir* » (to move), « *gagne* » (a gang), « *bine* » (a bean), « *crique* » (a creek), « *paparmarine* » (peppermint), « *pinotte* » (a peanut), « *lousse* » (loose). C'est d'ailleurs là l'une des recommandations générales du Réseau pour la nouvelle orthographe du français (Renouvo 2005) : G2 « *de franciser, dans la mesure du possible, les mots empruntés, en les adaptant au système graphique du français* ».

Syntaxe

2. *La syntaxe du narrateur sera intégralement respectée.*
- 2-A. *Aucun mot nouveau ne sera ajouté sans raison suffisante.*
- 2-A1. On ne devra pas ajouter la partie initiale *ne* ou *n'* de la négation ou le *que* de la conjonction si le narrateur ne l'emploie pas et que le sens est clair. Négation : • Ex. 1 : « *Il grouille pas de là.* » • Ex. 2 : « *Ça faisait une semaine qu'il dormait pas.* » • Ex. 3 : « *Je t'ai jamais dit que j'étais une sorcière.* » • Ex. 4 : « *Si tu me maries pas, je vas t'ensorceler.* » Conjonction : • Ex. 1 : « *Tout ce tu faisais, t'allais à une messe basse.* » • Ex. 2 : « *Il voulait pas je vienne.* »
- 2-A2. On pourra remplacer un mot que le conteur a omis seulement s'il l'utilise habituellement. • Ex. 1 : « *Arrivé une telle hau-*

teur » → Arrivé [à] une telle hauteur. • Ex. 2 : « Lendemain matin, il part » → [Le] lendemain matin... • Ex. 3 : « Je te l'ai dit je voulais pas que tu rentres » → Je te l'ai dit [que] je voulais pas que tu rentres. • Ex. 4 : « Laisse-moi rentrer, bien je démolis ta maison » → Laisse-moi rentrer [ou] bien je démolis ta maison. • Ex. 5 : « chantez-la [pour] voir ».

2-A3. On pourra ajouter un mot ou une courte explication entre crochets ([]) afin de clarifier un texte ambigu ou corriger une erreur flagrante. • Ex. 1 : « De l'argent, il en avait plus » → De l'argent, il [n']en avait plus [confusion possible avec : il en avait davantage]. • Ex. 2 : « Ça, ça doit être qui s'est fait souffrir » → Ça, ça doit être [le Juif errant] qui s'est fait souffrir. • Ex. 3 : « Tout d'un coup, qui ce qui arrive? » → Tout d'un coup, qui [est-]ce qui arrive? • Ex. 4 : « Petit-Renard disait rien. Toujours bien, il dit » → Petit-Renard disait rien. Toujours bien, il [Gros-Loup lui] dit. • Ex. 5 : « Je suis avec ma deuxième mère, elle dit, qui me fait [traite] pas bien puis ses filles sont jalouses de moi. » • Ex. 6 : « Demain, tu vas prendre le petit cochon bleu [vert : lapsus] puis tu vas aller le vendre au marché. »

2-A4. Sur les indications de l'informateur, on pourra parfois rétablir un passage oublié dans un récit ou un couplet communiqué après coup. Cette restauration sera indiquée entre crochets dans le texte et accompagnée d'une note en expliquant la nature. • Ex. 1 : Un conteur, constatant qu'il a modifié son récit par inadvertance, demande : « J'ai changé ce bout-là de place. Tu le remettras à sa place toi-même. » • Ex. 2 : Ayant constaté que son conte était plus long, un autre finit par retrouver l'épisode oublié. Il le raconte et ajoute : « Tu peux rabouter ça à l'autre bout, c'est trop long à le reprendre au complet. » • Ex. 3 : En terminant son récit, une conteuse fait semblable remarque : « Ah, j'en ai manqué dedans. » Et ayant rapporté la partie manquante, elle exprime la même requête : « Tu peux la placer [à sa place]. »

Dans un cas de doute, il sera toujours préférable de trancher en faveur de l'intelligence et de la clarté des idées exprimées par le narrateur en ajoutant une explication au besoin. À noter que toutes les interventions du transcripteur seront nécessairement signalées entre crochets ([]).

2-B. *Aucun mot ne sera supprimé sans raison suffisante.*

2-B1. Cependant, on pourra parfois retrancher, dans les dialogues ou dans le récit, *les chevilles et tics verbaux* du narrateur qui deviendraient ahurissants ou insupportables à la lecture, notamment lorsque leur fréquence élevée les réduit à une simple ponctuation orale. C'est particulièrement le cas pour les incipits « *toujours que* », « *ça fait que* », « *puis* » et autres chevilles de liaison, annonçant un nouvel épisode, marquant la continuité du récit, un intervalle dans la réaction d'un personnage ou un répit pour le conteur, quand le nombre de ces automatismes est trop grand, qu'ils perdent leur sens réel et alourdissent la lecture. Cependant, on veillera à bien discerner et à conserver ceux qui gardent vraiment leur raison d'être. On réduira de même la répétition des incises « *il dit* » et « *elle dit* », utiles à l'oral pour rappeler qu'on rapporte les paroles de la même personne, quand leur profusion les rendrait redondantes; l'emploi du tiret, qui identifie clairement l'interlocuteur, rend leur présence moins pertinente à l'écrit.

- Ex. 1 : Dans l'extrait suivant, la suppression d'une demi-douzaine de « *ça fait que* » allège la lecture sans altérer le sens ni briser la bonne marche du récit :

~~Ça fait que~~ l'engagé demande à l'habitant :
 « Je suis aussi bien de dîner. » ~~Ça fait que~~
 l'habitant, il dit : « C'est correct. » ~~Ça fait que~~
 mon gars dîne. Il se rassit, fume sa pipe et il
 reste encore un bout de temps. ~~Ça fait qu'il~~
 dit : « Si on soupait à cette heure, on serait
 clair! » ~~Ça fait que~~ l'habitant, il dit : « C'est
 correct. » ~~Ça fait que~~ mon gars soupe et
 puis il s'installe encore avec sa pipe, appuyé
 comme il faut là. ~~Ça fait que~~ le temps passe...
~~Ça fait que~~ l'habitant lui demande : « Tu tra-
 vailles pas aujourd'hui? » ~~Ça fait que~~ mon
 gars dit : « Bien, par chez nous, on travaille
 pas après le souper. »

- Ex. 2 : Dans cet autre exemple, en distinguant bien le mot-outil « *puis* », qui réunit plusieurs phrases dans une relation de succession, de la cheville routinière,

qui sert de ponctuation, on a facilement pu retrancher dix des quinze « *puis* » sans dommage :

Une fois, c'était un homme puis une femme. Puis ils avient deux enfants : un garçon puis une fille. Puis le mari s'est fait tuer, puis la femme a pris malade puis elle est morte. Puis elle avait juste eu ces deux enfants. Puis avant de mourir, il y avait une vieille femme qui restait pas loin. Puis ils la croyient pas sorcière. Puis elle dit à la femme : « J'aurai bien soin de tes enfants, puis sois pas inquiète. » Puis la femme est morte, puis la vieille a pris les deux enfants, puis les enfants ont grandi, puis...

- Ex. 3 : Enfin, le nombre surabondant d'incises des passages ci-dessous a été ramené à des proportions plus justes.

- A : Ça fait que la princesse dit, ~~elle dit~~ :
— Bien, ~~elle dit~~, si vous voulez vous faire détruire, ~~elle dit~~, comme moi, elle dit, c'est de vos affaires, ~~elle dit~~.

- B : — Je vas, ~~il a dit~~, chercher de l'eau, il a dit, à la claire fontaine, ~~il a dit~~ : ma femme, ~~il a dit~~, elle est bien malade puis, ~~il a dit~~, il y a rien que cette eau-là, ~~il a dit~~, qui la guérit. Ça lui fait, ~~il a dit~~, pour la semaine.

- 2-B2. On pourra supprimer les *interventions hors sujet*, qui interrompent momentanément la prestation et sont inutiles à son déroulement, ainsi que les *hésitations*, *bégaiements*, *toussotements* ou *autres bruits parasites* provenant du narrateur ou de son auditoire. Ces diverses intrusions pourront, selon leur impact, être signalées dans des notes. En voici quelques cas relevés en cours de narration.

- Ex. 1 : Un narrateur, constatant que l'enquêteur prend des notes, interrompt son récit : « *Que c'est que tu es après écrire tout le temps?* » S'ensuit une très brève explication de l'enquêteur et la reprise du récit par l'informateur satisfait.
- Ex. 2 : Une conteuse interpelle son petit-fils pour

empêcher les bruits parasites : « *Branle pas la table* »; ou encore : « *Touche pas au micro.* » • Ex. 3 : Une autre, dérangée par un auditeur qui n'écoute pas, lui lance : « *Taise-toi!* » • Ex. 4 : Voyant que la vapeur s'échappe de la cuisinière, une conteuse commande à sa fille : « *Jeannine, enlève les patates du feu.* » • Ex. 5 : Un informateur propose à ses auditeurs fatigués : « *Je peux bien arrêter mon conte là si vous vous endormez trop.* » • Ex. 6 : Enfin, un autre s'excuse de devoir boire au milieu de son récit : « *Fallait que je prenne de l'eau : je viens la gorge sèche.* »

- 2-B3. Dans le même sens, on pourra exceptionnellement supprimer toute partie, même longue, d'une pièce où le narrateur répète exactement ce qu'il a dit auparavant, non pas par un effet de style, mais plutôt par erreur. Assez rare dans le conte, l'éventualité d'une telle *reprise* peut survenir dans un récit complexe où, *par distraction*, l'informateur omet de passer à l'épisode suivant et recommence le même passage. Par souci de transparence et à cause des variations possibles, il sera nécessaire de l'indiquer entre crochets ou dans une note. Toutefois, cette éventualité est plus courante dans la chanson, quand un témoin, qui n'a pas pratiqué son répertoire depuis un certain temps, chante deux fois le même couplet, saute un couplet ou les livre dans le désordre. C'est bien entendu le rôle de l'éditeur, et non du transcripateur, d'opérer le délicat travail de restauration et de replacer dans l'ordre les épisodes inversés d'un récit comme les couplets d'une chanson; il en indiquera en note les endroits et commentera les variations et les altérations qui en découlent.

• Ex. : Se rendant compte qu'elle a chanté le troisième couplet d'une chanson avant le deuxième, une informatrice s'exclame : « *Je me suis trompée. Arrête-la, on va la recommencer.* »

Mais on fera attention de ne pas supprimer les effets de style, comme dans l'exemple suivant :

• Ex. : « *La Souris s'est mise à rire. Elle riait, elle riait, elle riait. Elle riait tellement qu'à un moment donné elle s'est fendu la panse.* »

Disposition du texte

3. *Destinée à l'édition, la transcription sera disposée suivant les conventions normales de l'écriture : on suivra les règles de la ponctuation pour la division des phrases et on subdivisera le document entier en paragraphes ou en couplets.*
 - 3-A. *La ponctuation sera conforme à l'usage habituel tout en s'harmonisant à la phrase du narrateur.* On veillera spécialement à bien faire précéder d'un tiret long (—) et à mettre en retrait les dialogues ou toute parole formulée par un personnage à dessein d'être comprise par un interlocuteur, tandis que les guillemets (« »), en plus d'encadrer comme le veut l'usage les paroles qu'on rapporte textuellement, seront réservés pour isoler ses pensées intimes ou ses apartés à l'intérieur d'un paragraphe. Les tirets courts (–) serviront à détacher du récit les didascalies et autres explications que le conteur adresse à ses auditeurs; ainsi, par exemple : « *Toujours – dans les contes, ça va vite – au bout d'un an et un jour, il va reconduire sa fille.* » Les interventions du transcripateur — pour clarifier un texte ambigu, marquer une correction, replacer un passage omis, signaler une hésitation, un mot inaudible ou autre — seront encadrées par des crochets ([]). On limitera les points de suspension (...) à leur fonction véritable sans en abuser.
 - 3-B. *Le découpage du document oral en paragraphes se fera, comme il est d'usage pour tout texte écrit, selon la logique du récit, en s'alignant sur les séquences narratives ou les épisodes.*

Glossaire

4. *Tous les mots et expressions populaires qui ne sont pas d'usage courant en français — archaïsmes, amérindianismes, canadianismes, québécoismes, acadianismes, régionalismes, anglicismes ou autre disparité linguistique — seront mis en italique dans le texte et leurs équivalents français seront donnés en bas de page s'ils sont peu nombreux. • Ex. : « subler » [siffler], « madouesse » [porc-épic]. Dans le cas d'un recueil de contes et de récits populaires, là où leur nombre est plus considérable,*

ces mots et expressions, qui ont été signalés dans le texte par des caractères italiques, seront réunis par ordre alphabétique dans un *glossaire* en fin de volume. On en précisera la nature (nom, pronom, adjectif, verbe, adverbe, préposition, conjonction, interjection), avec le genre et le nombre pour les noms, un exemple en contexte avec un renvoi dans le recueil si possible, et le sens. Un bon dictionnaire du français contemporain, comme le *Petit Robert* dans son édition la plus récente, fournira l'instrument de référence. Pour bien définir le mot, on consultera les dictionnaires des parlers régionaux et les glossaires disponibles, comme les suivants.

Dictionnaires des français régionaux d'Amérique du Nord

Bénéteau, Marcel et Peter W. Halford, *Mots choisis – Trois cents ans de francophonie au Détroit du lac Érié*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, 532 pages. [Ontario]

Brasseur, Patrice, *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, M. Niemeyer, « Canadiana románica » 15, 2001, LII–495 pages.

Cormier, Yves, *Dictionnaire du français acadien*, [Montréal], Fides, 1999, 442 pages.

Dulong, Gaston et Gaston Bergeron, *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines – Atlas linguistique de l'est du Canada*, Québec, Ministère des communications, Office de la langue française, 1980, 10 vol.

Dulong, Gaston, *Dictionnaire des canadianismes*, [Boucherville (Québec)], Larousse Canada, [1989], xvi–461 pages.

Gaboriau, Antoine, *La langue de chez nous*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1999, 286 pages. [Manitoba]

Lavoie, Thomas, Gaston Bergeron et Michelle Côté, *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-St-Jean et de la Côte-Nord*, Québec, Office de la langue française, 1985, 5 vol.

- Massignon, Geneviève, *Les parlers français d'Acadie – Enquête linguistique*, Paris, Librairie C. Klincksieck, [1962], 2 vol., 980 pages.
- Naud, Chantal, *Dictionnaire des régionalismes du français parlé des Îles de la Madeleine*, L'Étang-du-Nord (Québec), Les Éditions Vignaud, 1999, xxiii–310–[1] pages.
- Poirier, Claude (dir.), *Dictionnaire historique du français québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1998, lx–7–641 pages.
- Poirier, Pascal, *Le glossaire acadien*, édition critique établie par Pierre M. Gérin, [Moncton], Éditions d'Acadie et Centre d'études acadiennes, [1993], lxiii–443 pages.
- Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Action sociale, 1930; réimpression : Québec, Presses de l'Université Laval, 1968, xix–709 pages.
- Valdman, Albert (dir.), *Dictionary of French Louisiana as spoken in Cajun, Creole and American Indian Communities*, Jackson, University Press of Mississippi, [2009], xl–892 pages.

Dictionnaires spécialisés

- Enckel, Pierre et Pierre Rézeau, *Dictionnaire des onomatopées*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, 583 pages.
- Enckell, Pierre, *Dictionnaire des jurons*, [Paris], Presses universitaires de France, [2004], 801 pages. [France]
- Pichette, Jean-Pierre, *Le guide raisonné des jurons : langue, littérature, histoire et dictionnaire des jurons*, Montréal, Quinze/Mémoires d'homme, 1980, 312 pages. [Canada]
- Trait, Jean-Claude et Yvon Dulude, *Le dictionnaire des bruits*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1989, 449 pages.

Notes linguistiques

Si l'éditeur éprouve le besoin de consigner ses observations sur la langue des informateurs, il pourra le faire de diverses façons, soit dans une introduction, soit en appendice en présentant son glossaire. Cette section, séparée des transcriptions elles-mêmes, permettra d'alléger la lecture. C'est le moyen qu'a choisi Marcel Bénéteau pour l'édition des contes de la collection *Carrière*. Les quelques pages de notes linguistiques qu'il a préparées peuvent servir de modèle. Cf. « La langue des contes », *Contes du Détroit recueillis par Joseph-Médard Carrière*, présentés par Marcel Bénéteau et Donald Deschênes, Sudbury, Prise de parole, « Agora », 2005, p. 28–38.

* * *

Normaliser sans récrire

Telles sont les principales règles que nous avons collectivement dégagées à partir des principes de base axés sur la fidélité au document oral et sur l'accessibilité de la transcription. Ces directives confirment notre choix de normaliser les transcriptions sans les récrire. Peu nombreuses et relativement souples, elles se résument à la transposition du récit populaire, tel qu'il a été capté sur le vif, dans les mots mêmes et avec la syntaxe particulière de l'informateur. Néanmoins, ce passage du code oral au code écrit se fait dans le respect des conventions du véhicule utilisé, c'est-à-dire en suivant les règles de l'orthographe française, de la ponctuation et de l'organisation du texte. En usage depuis une trentaine d'années dans sa première version, ce protocole a déjà nettement contribué à rendre plus claire, simple et efficace la tâche de ceux qui ont à transcrire pour l'usage du public des documents de tradition orale; ainsi, en appliquant ces règles, on estime que le temps nécessaire pour exécuter la transcription préliminaire d'un enregistrement d'une heure ne dépasse pas huit à dix heures, selon le débit de l'interlocuteur.

Ceux qui ont lu tous les exposés de ces journées d'étude auront noté qu'il existe des cas limites pour lesquels un transcripteur optera pour une solution différente de celle proposée ici. Puisqu'il est impossible de faire consensus en tout, notre protocole a ménagé des exutoires pour traiter des exceptions et des petits litiges : les caractères italiques qui signalent des écarts lexicaux expliqués au glossaire, les crochets ([]) qui identifient toute intervention du transcripteur, les notes infrapaginales qui proposent un éclaircissement et, enfin, des commentaires linguistiques sur la langue des conteurs. Ainsi, celui qui préférera transcrire « *coudon* » plutôt qu'« *écoute donc* » ou « *pis* » au lieu de « *puis* » n'aura qu'à utiliser l'itali-

que pour signaler cet écart par rapport à la norme – *coudon, pis* – quitte à en donner l'explication à l'endroit qui convient, en note, au glossaire ou dans un commentaire. C'est généralement le cas de certaines graphies aisément comprises parce que consacrées par l'usage local : « *astheure* » (à cette heure), « *icitte* » (ici), « *ben crère* » (je veux bien croire, certainement), « *pantoute* » (pas en toute [pas du tout]), « *beluet* » (bleuet), « *lai-te* » (laide), ou de quelques jurons qu'une forme rétablie rendrait méconnaissables et vidés de leur valeur intensive : « *câlisse* » (calice), « *tabarnaque* » (tabernacle), « *viarge* » (vierge). Il s'agira alors d'être conséquent avec ses choix et de conserver à sa transcription un caractère uniforme. L'expérience montre que ce sont là des nuances qui affectent bien peu le résultat final.

Notre devoir d'historien était, cependant, de tout enregistrer, sans omission ni contrefaçon; et le lecteur éclairé ne nous en voudra pas d'avoir suivi la méthode strictement scientifique.
— Marius Barbeau¹

1. Marius Barbeau, « Contes populaires canadiens I », *Journal of American Folklore*, vol. 29, 1916, p. 3.



Jean-Louis Robichaud



Gisèle Thériault et Carmen d'Entremont

Règles particulières pour la transcription des chansons

Orthographe

1. En règle générale, on transcrira les paroles des chansons *selon la graphie des mots en français courant*. Les règles précédentes s'appliquent donc ici aussi.
 - 2.1. Les *mots populaires* qui ne sont pas d'usage courant en français et les *prononciations* qui pourraient défigurer l'orthographe d'un mot seront indiqués par l'italique et expliqués en bas de page (ou, s'ils sont nombreux, dans un glossaire à la fin des transcriptions).
 - Ex. 1 : Si la *barouett'* de mon grand-père (brouette) • Ex. 2 : J'ai eu l'*adroisse* (adresse) • Ex. 3 : *mais qu'*il vous voit arriver (lorsque) • Ex. 4 : de *ceus's* qui ont trouvé (ceux) • Ex. 5 : Mariez-moi *drés* aujourd'hui (dès) • Ex. 6 : Et *dret* au pied du lit (droit) • Ex. 7 : I[l] y a-t-un *vide-bouteilles* pas bien loin de chez moi (taverne) • Ex. 8 : Bell', si t'avais euss's *tin* ta promesse (tenu) • Ex. 9 : *entour* les bras d'un avocat (entre).
 - 2.2. On identifiera de même les *formes irrégulières ou fautives* pour les clarifier.
 - Ex. 1 : Pour te *couverre* (couvrir) • Ex. 2 : *il[s]* (elles) • Ex. 3 : que le lit en *craquia* (craqua) • Ex. 4 : Où vont-il-les, ces dames, vont-ils s'y promener? (elles)
3. Les crochets ([]) seront réservés à signaler les interventions du transcripteur : restitution de *toutes les lettres non prononcées* d'un mot, par contraction ou autrement; restauration, selon le sens et les documents disponibles, de *vers ou de partie de vers* oubliés ou inaudibles; ou insertion d'une *clarification*, parfois d'une *correction*, pour un passage obscur. Pour ne pas alourdir le texte de la chanson, on pourra placer auprès de l'expression à éclairer

un appel de note et reporter l'explication dans une note de bas de page.

Lettres restaurées

- Ex. 1 : *qu[é]ri[r]* (prononcé « *cri* » : contraction) • Ex. 2 : *v[oi]là* (« *vlâ* » : contraction) • Ex. 3 : *qu'i[ls] ont eu* (« *quion-eu* » : liaison absente) • Ex. 4 : *qu'il[s] ont* (« *quilon* » : liaison incomplète) • Ex. 5 : *i[l] a* (« *ya* ») • Ex. 6 : *i[l] y a* (« *yia* ») • Ex. 7 : *A[vez]-vous besoin d'un engagé?* • Ex. 8 : *il faut t[ou]jours pétrir* • Ex. 9 : *J'ai [é]té malade au lit trois mois.*

Vers et partie de vers restaurés

- Ex. 1 : [Et nous nous ferons] fair' un carrosse (partie de vers restaurée)
- Ex. 2 : [Faut aller à confesse pour obtenir pardon] (vers rétabli d'après l'informateur)
- Ex. 3 : [L'hivernement fini] (vers supplémentaire chanté)
- Ex. 4 : [...] (vers oublié non disponible)

Clarifications et corrections

- Ex. 1 : Ce n'est qu'un miroir de *rilas* [paria?] (sens possible)
- Ex. 2 : Michaud se lève [en maudit?] (mots incertains à l'audition)
- Ex. 3 : Qui va avec les biens [peut-être : Les harts et puis les liens]
- Ex. 4 : Les baïonnett's tout alentour [probablement : *les baguettes*]
- Ex. 5 : Le beau galant *mentit* pas l'heure [sens probable : ne fit pas mentir l'heure]
- Ex. 6 : Sur ce mouchoir de *populaire* [popeline] (mot inconnu de l'interprète)

- Ex. 7 : Sur la place de Vaillante [Valence] (nom inconnu de l'interprète)
 - Ex. 8 : aller à Baill'tonne [Bytown] (graphie rectifiée de l'ancien nom d'Ottawa)
- 4.1. Devant une consonne, le *e muet* non chanté sera remplacé par une apostrophe. C'est le seul cas où l'apostrophe remplace une lettre manquante (cf. 5.3).
- Ex. 1 : C'était un *p'tit* Jean Bonhomme • Ex. 2 : Mon *pèr'* m'a donné un mari • Ex. 3 : Ah! si jamais je m'y *r'marie* • Ex. 4 : Dans la *vill'* de Paris.
- 4.2. Cependant, on rétablira le *e muet* à la césure, à la fin du vers et devant une voyelle, car il y a élision naturelle.
- Ex. 1 : Réveillez-vous, *belle endormie* (devant une voyelle);
 - Ex. 2 : Mettez la *tête à la fenêtre* (devant une voyelle; fin du vers);
 - Ex. 3 : Qui confessait trois filles le *verre à la main* (césure; devant une voyelle).
- 4.3. Si le *e muet*, qui n'est ordinairement pas prononcé, est chanté à la césure, à la fin du vers ou devant une voyelle, on soulignera ce e (ou on utilisera le gras) pour le mettre en évidence.

À la césure

- Ex. 1 : Trouva sa femme à table avec un avocat
- Ex. 2 : C'était une bergère qui gardait ses moutons
- Ex. 3 : En revenant de Wellington-e du régiment pour m'engager

À la fin du vers

- Ex. 1 : Adieu, beau p'tit rossignol-e
- Ex. 2 : Mes bons amis de la table ronde

- Ex. 3 : Monsieur l' curé son fouet-te
- Ex. 4 : J'ai mis la main dans mon gousset-te

- 5.1. On reliera par un trait d'union *toute lettre ajoutée à un mot* et qui n'en fait pas normalement partie; cette addition résulte soit du besoin de chanter une syllabe inexistante, soit de l'euphonie pour éviter un hiatus ou, parfois, d'une hypercorrection.

Lettre-syllabe ajoutée

- Ex. 1 : *sur mon cheval-e gris* • Ex. 2 : *un jour il mour-e-ra* • Ex. 3 : *Je vous la vend-e-rai pas cher* • Ex. 4 : *c'est un cor[ps]-e sans âme* (prononcé « core ») • Ex. 5 : *l[l] a[u]rait vécu plus tar[d]-e*.

Consonne euphonique ou hypercorrection

- Ex. 1 : *Mon père' m'a donné-t-un mari* • Ex. 2 : *J'ai fait-z-une maîtresse* • Ex. 3 : *Et j'ai dix-neu[f]-z-enfants* • Ex. 4 : *J'en suis-t-amoureux* • Ex. 5 : *Pensez-r-au p'tit conscrit* • Ex. 6 : *Le bœuf veut pas boir' de cett-r-e eau* (hypercorrection).

- 5.2. On procédera de même pour une *syllabe répétée*.

- Ex. 1 : *Un' fois, c'était-tait-tait-tait-tait*. • Ex. 2 : *Pour la ru-ru-ru / Pour la pu-pu-pu*.

- 5.3. On mettra en italique les *consonnes finales*, normalement muettes, d'un mot, lorsqu'elles sont simplement *sonores* et on les traitera comme le féminin à l'intérieur du vers, à la césure ou à la fin du vers (cf. 4.1, 4.2, 4.3). Mais dans le cas où ces consonnes sont *chantées comme une syllabe*, on les reliera par un trait d'union; à la fin du vers toutefois et à la césure, on les soulignera (ou on les mettra en gras) pour les mettre en évidence (cf. 5.1).

Consonne simplement sonore

- Ex. 1 : En j'tant d' la neige à gauche, à *drette* (à droite : fin du vers) • Ex. 2 : dans les gros *frettes* (froids : fin du vers) • Ex. 3 : tout *drette* au presbytère (droit : élision naturelle dans le vers) • Ex. 4 : *dret'* devant (droit : traitée comme le e muet devant une consonne).

Consonne muée en syllabe dans le vers

- Ex. 1 : *De t'épouser-z-avec-que rien.* • Ex. 2 : *Mais revenez donc-que plus souvent.*

Consonne muée en syllabe à la fin du vers

- Ex. 1 : Pour nourrir ses gross's g^{en}sses • Ex. 2 : les avocats avecque • Ex. 3 : La branch' qui était sèc-que • Ex. 4 : Qui [est-]c' qui port'ra le deuil-le?

Disposition

6. Le *refrain* sera toujours donné en italique. S'il survient normalement à la fin du couplet, il sera placé en retrait; s'il est composé de diverses parties distribuées ici et là dans le couplet, il apparaîtra à la place que lui assigne la chanson. Dans tous les cas, on ne le transcrit qu'une fois sans le répéter après chaque couplet.
7. On numérottera chaque *couplet* à la suite.
8. Dans le couplet, on laissera un *espace à la césure* pour les vers de 10 à 16 pieds (ceux de 8 pieds et moins n'en ont pas).

- Ex. 1 :

1. Ah! nous étions trois capitaines (*bis*)

Oui, brave, brave,

de la guerre revenant.

Oui, bravement.

de la guerre revenant.
2. Nous somm's rentrés dans une auberge! — Hôtesse, a[vez]-vous du vin blanc?
3. — Ah! oui, grand Dieu, répondit-elle, j'en ai du rouge et du blanc.

• Ex. 2 :

1. En revenant de Wellington-e du régiment pour m'engager,
Oh! j'ai rentré dans une boutique : — A[vez]-vous besoin d'un engagé?

*Buvons, chantons, bell' Madeleine,
Le beau temps reviendra.*

Lignes directrices pour la composition d'un recueil

Une fois le choix des récits ou des chansons arrêté, en fonction de leur qualité, de leur nombre et d'autres critères à déterminer, et les transcriptions finales exécutées selon le protocole prescrit, on pourra organiser la matière du recueil en suivant les diverses composantes d'un contenu idéal. S'il s'agit d'une collection, on explorera la possibilité d'en organiser le contenu par région, par répertoire ou interprète, par genre, par collecteur, etc., et on soupèsera les avantages et les inconvénients de l'un ou de l'autre.

1. *Introduction* : aperçu de l'histoire et de la géographie de la région; état des connaissances ethnologiques ou histoire des recherches folkloriques régionales; les interprètes et leur art; biographie, contexte d'apprentissage et d'exécution; qualité et appréciation de leur répertoire; notes linguistiques, etc.; enquêteurs : circonstances de cueillette; données biographiques des vivants, carrière des disparus.
2. *Répertoire* complet ou partiel d'un ou de plusieurs informateurs; cas des versions bissées; utilité du résumé des récits des conteurs à très grand répertoire.
3. *Commentaires et notes* sur chacun des documents : indexation des contes selon la classification internationale d'Aarne-Thompson-Uther, des chansons selon le catalogue Laforte et le répertoire Coirault; distribution en Amérique française, en France, en Europe et dans le monde à l'aide des divers catalogues nationaux et des synthèses ou données régionales; notes sur les particularités de la version publiée en regard d'autres versions connues; analyse et décomposition des versions; place des commentaires à déterminer : en introduction, au début ou à la fin de chaque conte, en bas de page, à la fin du livre...; observations sur les exécutants eux-mêmes (biographie, répertoire, contage, chant, place et rôle de la tradition), sur les enquêteurs, sur les régions.

4. *Nature des mises en contexte et annotations* : sur le milieu géographique, l'histoire, la langue, la culture; sur l'état des connaissances dans le milieu et les principaux personnages qui s'y sont intéressés (chercheurs, interprètes, archives, publications).
5. *Les annexes utiles* : glossaire, index typologique, analyses individuelles des contes, récits et chansons, sommaires, bibliographie, etc.
 - a) *Index* des conteurs et des chanteurs, des collecteurs et des lieux (le cas échéant); index typologique selon Aarne-Thompson-Uther, et selon les catalogues Laforte et Coirault.
 - b) *Résumé et fiche technique des documents* du répertoire (intégrés peut-être à l'analyse) : contes et chansons publiés, inédits, incomplets, impubliables ou autres pièces du même témoin.
 - c) *Glossaire* des mots populaires, des tournures et expressions régionales non courants dans la francophonie.
 - d) *Documents iconographiques* : cartes géographiques, photos des interprètes et documents manuscrits numérisés, etc., selon leur pertinence.
 - e) *Illustration sonore* : choix de documents caractéristiques du style de l'exécutant, conteur ou chanteur, repris sur disque ou autre format numérique, et propres à représenter in vivo la documentation exemplaire du recueil, selon la disponibilité d'enregistrements de qualité suffisante.

Illustration 1 : récit

LA BRANCHE D'OLIVIER CHANTANT¹

Les crochets indiquent une clarification du pronom sujet.

Le tiret long marque une réplique en style direct dans un dialogue.

Clarification de l'éditeur. Ici, on ajoute une préposition sous-entendue.

Restauration d'un mot sous-entendu ou oublié.

Il était une fois un homme et une femme qui vivaient dans un petit village. Ils étaient mariés; il [l'homme] avait une très bonne femme. Un jour, sa femme est morte. Il avait trois petites filles. Leur père avait toujours demeuré sur la terre avec ses trois filles.

Un beau printemps, il dit :
— Je m'en vas aller faire mon marché en ville.

Il dit à sa fille, la plus vieille :
— Qu'est-ce que c'est que tu veux avoir comme souvenir ?

Elle dit :
— Je veux avoir une robe couleur du soleil.

[À] la deuxième de ses filles, il dit :
— Qu'est-ce que c'est que tu veux avoir ?

Elle dit :
— Je voudrais avoir une robe couleur de la lune.

Il dit à son bébé :
— Qu'est-ce que c'est que tu veux avoir ?

— Bien, elle dit, moi, je vous demanderai pas grand-chose : je vous demande une branche d'olivier chantant.

Toujours, il part avec ça; il s'en allait faire son marché.

Puis il arrive, il s'en va dans les magasins : il trouve la robe couleur du soleil pour sa fille; l'autre [robe] couleur de la lune pour son autre fille; puis il cherche sa branche d'olivier chantant : il en

Je vas : maintien d'une forme archaïque que le bon usage a remplacée par « je vais ».

Découpage en paragraphes : après la présentation des personnages qui formait le premier paragraphe, le dialogue entre le père et ses filles, qui enclenche l'action, constitue une scène complète et un même paragraphe.

1. Collection Jean-Pierre Pichette, enreg. n° 795. Version de M^{me} François Brochu, née Médona Leclerc, 68 ans (née en 1910), de Saint-Léon-de-Standon, comté de Dorchester, Québec, racontée le 8 août 1978. Conte appris de sa mère, Rose-Anna Vallières, de Saint-Léon et de sa grand-mère vers l'âge de 9 ans.

Les guillemets encadrent une pensée du père qui n'est pas prononcée.

trouvait pas. Puis là, il s'en revenait, il avait le cœur bien gros. Il dit : « [C'est] mon bébé, puis je lui ai pas emporté aucun cadeau. Qu'est-ce que c'est que je vas faire ? »

Il s'en venait en voiture, la tête basse, au clair de la lune; tout à coup, il entend chanter : « Tiens, il dit, le voilà justement ce que c'est que je cherche. » Il descend en bas de sa voiture, casse une branche d'olivier chantant. Qu'est-ce qui lui saute au bras ? Un ours. Il dit : — Eh! mon petit ver de terre, qu'est-ce que tu es après faire là ?

— Ah! il dit, c'est une de mes filles qui voulait avoir une branche d'olivier chantant puis je l'ai apportée.

— Bien, pour ça, faut que tu m'empportes au bout d'un an et un jour, faut que tu m'emmènes ta fille en mariage.

— Ah! je sais pas si elle va vouloir.

— Ah bien! si elle veut pas, faudra que tu viennes toi-même.

Il s'en retourne chez eux, le cœur bien gros.

Toujours, il arrive chez eux. Les filles vont toutes au devant de lui puis [elles disent] :

— M'avez-vous emporté un cadeau, [à] moi ?

Il dit à sa plus vieille :

— Je t'ai emporté ta robe couleur du soleil.

Puis [à] l'autre :

— Je t'ai emporté ta robe couleur de lune.

Puis il dit à son bébé :

— Ah! celle-là, elle me coûte bien cher, elle me coûte bien plus cher que les autres.

— Ah bien! elle dit, je vous avais pas demandé de quoi de bien rare pourtant.

— Oui, c'est bien rare puis c'est bien cher.

Mots sous-entendus.

Mot sous-entendu.

— Bien, qu'est-ce que c'est donc ?
 — Au bout d'un an et un jour, faut que j'y aille te reconduire à un ours.
 — Ah! j'irai bien, j'ai pas peur.

Didascalie : les tirets courts encadrent une explication de la conteuse.

Didascalie : clarification d'une convention dans un conte merveilleux.

Toujours – dans les contes, ça va vite – au bout d'un an et un jour, il va reconduire sa fille puis, là, il suit un petit chemin que l'ours lui avait indiqué. Rendu à ce petit chemin-là, l'ours arrive, il vient les recevoir. – C'était un ours qui parlait, c'était un prince. – Il vient au devant d'elle puis il dit :

— Tu vas venir puis tu vas être bien; si tu veux faire tel que je vas te dire, tu vas être bien. Tu vas me donner à manger puis, dans le jour, je te *bâdres* pas, je vas aller me coucher sous un pommier; puis, la nuit, je vas me coucher en-dessous du lit puis, toi, tu te coucheras sur le lit.

L'italique signale un mot populaire ne figurant pas aux dictionnaires courants : *bâdrer*, v. tr. importuner, déranger.

Ça fait qu'elle dit :
 — C'est bien correct.

Elle part puis elle s'en va. C'était un beau château. Elle arrive dans ce beau château-là. Dans le jour, elle lui donnait à manger; dans le jour, il se couchait sous un pommier puis, la nuit quand il arrivait, il se couchait en-dessous du lit.

Une bonne nuit toujours, l'ours se met à rêver :

— Wowou, wowou!...

Elle se baisse la tête, elle dit :

— Qu'est-ce que tu as donc, mon ours ? Es-tu malade ?

— Ah non! J'ai rêvé qu'une de tes sœurs, la plus vieille, se marie puis ils te pensent morte, puis elle aimerait bien que tu irais à ses noces.

— Bien, pour que j'y aille à ses noces, faudrait que tu *viendrais* [viennes] me reconduire.

Clarification pour la concordance des temps.

— Ah non! Je m'en vas te donner un beau cheval, une belle voiture, toutes

des belles robes dans une valise puis tu vas aller aux noces. Mais le premier verre de boisson que tu vas prendre, si tu dis : Salut, ô roi du fi[ls] de Lauzon, tu vas me perdre. Tu useras sept semelles d'acier pour me retrouver.

Toujours, elle dit : « Mon doux Seigneur! Qu'est-ce que je vas faire ? »

Elle dit :

— Ah! j'y vas!

Elle part puis elle s'en va *sus* son père aux noces de sa sœur. Puis elle était bien habillée.

— Ah, ils disent, tu es donc bien habillée puis tu es donc bien habillée!

Puis il [l'ours] lui avait bien défendu de donner des robes. Il [lui avait] dit :

— Garde toutes tes robes.

Ça fait qu'elle avait fait une belle noce puis elle avait fait bien attention pour pas le dire, quoi est-ce qu'il lui avait dit de pas dire. Elle reste deux jours.

Au bout de deux jours, elle s'en revient *chez eux*, elle s'en revient *sus* son ours. Il dit :

— Puis ? As-tu trouvé la noce bien belle ?

— Ah! elle dit, oui, la noce était belle.

Toujours, ils *recontinussent* leur petite vie. Lui, il couchait sous le pommier puis, elle, elle lui donnait à manger puis elle faisait le ménage dans son château.

Toujours, au bout d'une autre année, tout d'un coup son ours, il se met encore à gronder :

— Wowou! Wowou!...

Elle se baisse encore la tête.

— Mais, elle dit, pour moi, tu es malade.

Il dit :

— Non, c'est l'autre de tes sœurs qui se marie.

Expression obscure dont le sens pourrait être : « fils de l'ourson » ; fils est souvent prononcé « fi » et la conteuse, qui a entendu ce conte très jeune, aurait pu comprendre Lauzon, nom d'un village de la région et patronyme courant, à la place de l'ourson.

Mot populaire : *sus* : prép. chez.

Mots sous-entendus.

Recontinuer : v. tr. continuer. Mot populaire avec finale vernaculaire.

Elle dit :
 — Mène-moi-s-y donc, mon ours!
 Mène-moi-s-y donc, mon ours!
 — Ah! c'est bon. Vas-y. Mais fais pareil comme la première fois.
 — C'est correct.

Consonne euphonique.

Toujours, elle fait comme la première fois. Elle part. Toujours, la voilà qui se met à danser, la voilà qui se met à s'exciter, puis ils lui donnent un verre de vin. Elle dit :

— Salut, ô roi du fi[ls] de Lauzon!
 En disant ça, elle y a pensé. Là, son ours a été redevenu prince puis il est parti.

Elle s'est en retournée à son château puis son ours, il y était plus.

Elle s'en vient, elle dit : « Je vas aller *sus* le forgeron, je vas me faire faire sept semelles d'acier comme il a dit. Je vas user sept semelles d'acier avant de le retrouver. »

Toujours, elle se fait faire sept paires de semelles d'acier puis, après qu'elle en avait une paire d'usée, elle en remettait une autre paire. Elle avait un panier. Elle faisait la mendiante. Elle avait un panier puis sa branche d'olivier chantant.

Toujours, elle arrive à une place — c'était sa septième paire qu'elle avait [et] qu'elle achevait de percer —; elle arrive *sus* un cultivateur. Elle dit :

— Qu'est-ce que vous faites ici donc ?
 — Ah! ils ont dit, c'est une de nos filles qui se marie.
 — Ah! je pourrais pas vous aider à servir le mariage, au repas, quelque chose ?
 — Ah! ils ont dit, non.

Didascalie pour bien montrer qu'elle respecte le nombre de paires de semelles que l'héroïne doit user.

Ajout d'une conjonction pour clarifier le sens.

Bien, sur le soir, elle fait sa toilette, c'était une bien belle fille. Elle fait chanter sa branche d'olivier chantant.

La mariée, elle dit : « Hi! que ça serait-il beau pour moi ça, si j'*aurais* [avais] ce bouquet-là pour me marier! »

Toujours, elle dit :

— Quoi c'est que je ferais bien pour avoir cette branche d'olivier chantant-là ?

— Bien, il faudrait que je coucherais deux nuits avec votre mari.

— Ah! tu veux-tu l'étreindre avant moi ?

— Non, mais c'est ça.

Puis là, elle y a pensé que c'était son ours qui se mariait.

Ça fait que là, la première nuit, il y a une de ses amies [de la fiancée], elle dit :

Clarification.

— Tu as pas besoin d'avoir peur, on va lui donner de l'eau d'*endormitoi[re]* — ils appelaient ça de même dans ce temps-là —. Je vas lui donner de l'eau d'*endormitoi[re]* puis il va dormir toute la nuit.

Didascalie.

Toujours, dans la nuit, elle disait :

— Mon ours, c'est toi, mon ours, je te reconnais puis tu m'avais dit d'user sept semelles d'acier pour te retrouver. Puis là, j'ai ma septième semelle d'usée, faudrait que tu reviendrais avec moi.

Puis ça répondait pas. Le prince dormait puis le prince dormait.

Ça fait qu'il y avait des gars qui couchaient [dans] la chambre voisine puis ils entendaient ça. Ils ont dit au prince :

Clarification.

— Il y a une fille qui couchait avec toi puis elle [a] dit : « Faut que j'use sept semelles d'acier pour te retrouver puis je t'ai retrouvé. »

Puis là, il y a pensé que c'était sa femme. Ça fait qu'il dit : « Ils m'ont donné un verre puis j'ai dormi toute la nuit, je me suis réveillé rien qu'à *matin*. À *soir*,

Clarification pour la concordance des temps.

Mot populaire : sommeil. *Eau d'endormitoire* : somnifère.

Citation entre guillemets : paroles qu'on rapporte telles quelles.

prép. ce matin, ce soir.

je vas leur jouer un tour : plutôt de le boire, je vas me le vider dans le cou. »

Pensée intime isolée
entre guillemets.

Plutôt de boire son verre qu'ils lui présentent, rendu au soir, il se le vide dans le cou, puis il se couche puis il fait voir de dormir. Puis là, elle commence encore :

— C'est toi, mon prince, tu le sais, je te reconnais. Tu m'avais dit que j'userais sept semelles d'acier pour te retrouver puis je les ai usées.

Là, il dit :

— Oui, c'est vrai, je te reconnais. Bien, on va se sauver.

Ils ont attaché des draps après un *châssis* puis ils se sont laissés glisser, puis ils ont parti, puis ils ont descendu, puis ils se sont sauvés.

Châssis : n.m. fenêtre.

La mariée, le lendemain matin, elle va pour réveiller son prince : son prince, il y était plus, il était parti. « Ah, elle dit, j'y ai pensé qu'elle était pour me jouer un tour. »

Puis eux autres, ils sont en retournés dans leur château puis ils ont élevé leurs enfants; puis ils ont dit :

— Quand tu auras des enfants, tu conteras ça à tes petits-enfants.

C'est tout!

Illustration 2 : chanson

AH! NOUS ÉTIIONS TROIS CAPITAINEs (LE VIN BLANC)¹

- | | | |
|----|---|--|
| 1. | Ah! nous étions trois capitaine <u>s</u> (<i>bis</i>) | |
| | <i>Oui, brave, brave<u>e</u>,</i> | de la guerre revenant. |
| | <i>Oui, bravement.</i> | de la guerre revenant. |
| 2. | Nous somm's rentrés dans une auberge <u>e</u> ! | — Hôtesse, a[vez]-vous du vin blanc? |
| 3. | [— Ah! oui, grand Dieu, répondit-elle <u>e</u> , | j'en ai du rouge et du blanc.] |
| 4. | — Versez-moi-s-en donc une chopinette <u>e</u> , | chopinette de vin blanc. |
| 5. | Mais quand la chopinett' fut pleine <u>e</u> , | hôtess' demand' son pay'ment. |
| 6. | [J'ai mis la main dans mon gousset- <u>te</u> , | j'ai tiré cinq bel[s] écus blancs.] |
| 7. | — Tenez, prenez, jolie hôtesse <u>e</u> , | tenez, prenez votre pay'ment. |
| 8. | — Un grand merci, me répondit-elle <u>e</u> , | moi, je n' veux point d' votre argent. |
| 9. | Mais revenez donc-que plus souvent. | |

1. Collection Jean-Pierre Pichette, enreg. n° 2478. Version de M. Donat Paradis, 89 ans (né à Azilda, en Ontario, en 1892), chantée à Blezard-Valley, Sudbury, Ontario, le 26 juillet 1982. Chanson apprise de son beau-père Éméry Moncion vers l'âge de 27 ans (1919).

Illustration 2 : chanson avec annotations

AH! NOUS ÉTIONS TROIS CAPITAINE(S) (LE VIN BLANC)

La voyelle *e*, normalement muette à la césure ou à la fin du vers, est ici prononcée et mise en évidence par le gras souligné.

Pour mieux visualiser la métrique, le deuxième hémistiché apparaît à la place qui lui revient dans le vers.

Première partie du refrain en retrait et en italique.

Deuxième partie du refrain.

À partir du deuxième couplet, on ne répète plus la deuxième partie du vers et le refrain à l'écrit, s'ils sont réguliers.

Les crochets restituent ici une syllabe non prononcée pour clarifier le sens du mot.

Les crochets signalent une intervention de l'éditeur : ici ce vers a été restauré d'après le manuscrit.

Consonne euphonique.

La césure, ou coupure à l'intérieur du vers, se signale par un espace suffisamment grand pour faire voir l'alternance des césures inverses (césure féminine/assonance masculine et vice versa).

L'apostrophe signale un *e* muet non chanté.

1. Ah! nous étions trois capitaines (*bis*)
de la guerre revenant.

Oui, brave, brave,
de la guerre revenant.

Oui, bravement.

2. Nous somm's rentrés dans une auberge!
— Hôtesse, a[vez]-vous du vin blanc?

3. [— Ah! oui, grand Dieu, répondit-elle,
j'en ai du rouge et du blanc.]

4. — Versez-moi-s-en donc une chopinette,
chopinette de vin blanc.

5. Mais quand la chopinett' fut pleine,
hôtess' demand' son pay'ment.

6. [J'ai mis la main dans mon gousset-te,

j'ai tiré cinq bel[s] écus blancs.]

Le s restauré montre que la liaison est incomplète (bel-écu).

7. — Tenez, prenez, jolie hôtessee,

tenez, prenez votre pay'ment.

8. — Un grand merci, me répondit-ellee.

moi, je n' veux point d' votre argent.

La voyelle *e*, normalement muette à la césure ou à la fin du vers, est ici prononcée et mise en évidence par le gras souligné.

9. Mais revenez donc-que plus souvent.

Ce trait d'union marque une syllabe supplémentaire chantée, mais qui n'appartient pas normalement au mot.